



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FEVRIER 2017

Présents : Mesdames Nathalie MELLIER, Corinne GAMBIER, Valérie DE L'HAMAIDE, Dominique VILLERET, Marie-José DEVERGIE, Joëlle SANS, Myriam PATTEUX, Florence VASSAL, Amandine DUMONT ;

Messieurs Christophe DE L'HAMAIDE, Guy COCAGNE, Hervé SINNAEVE, Jean-Marie SMET, Pascal DROUARD, Jean-Jacques PHILIPPART, Philippe GODALIER, Pascal SANGLIER, Jean-Pierre COMPAROT, Bernard BOULET.

Secrétaire : Madame Dominique VILLERET

Les membres du Conseil Municipal approuvent le compte-rendu de la séance du 27 Janvier 2017.

1) Association Foncière – Limites Communales

Messieurs COCAGNE et SMET ont revu les chemins communaux, 3 délibérations doivent être prises

- La 1^{ère} validant les chemins qui disparaissent et ceux qui vont apparaître (l'ensemble du dossier est consultable e Mairie).
La délibération est adoptée à l'unanimité, avec toutefois des réserves émises quant au bassin d'orage prévu chemin de la Cavée s'il n'est pas pris en charge à 100 % par le Conseil Départemental.
- La 2^{ème} modifiant les limites communales des communes suivantes : Saint Omer en Chaussée, Pisseleu, Sauqueuse et Troissereux, bien que ne changeant pas les surfaces : un morceau du territoire sera pris à Milly en faveur de Saint Omer en Chaussée, et inversement.
La délibération est adoptée à l'unanimité.
- La 3^{ème} validant la maîtrise d'œuvre de travaux par l'Association Foncière qui a l'entière responsabilité du suivi.
La délibération est adoptée à l'unanimité.

2) Demande de subventions

Des subventions ont été réclamées pour la mise en sécurité des piétons, Rue de Dieppe. Ces travaux ne seront réalisés que s'ils sont subventionnés. La signature de la convention est adoptée à l'unanimité.

3) Délégation au Maire

Monsieur DE L'HAMAIDE ne voit aucune délégation à nous demander

4) Indemnités des Elus

Cette question sera abordée lorsque le budget aura été élaboré.
Le montant des indemnités est donc reconduit en l'état.

5) Questions Diverses

- Les délégués aux diverses commissions sont désignés.
- La mise en place du repas des aînés le 8 Mai prochain est évoquée.
-

Le Maire,
Christophe DE L'HAMAIDE